

**CRÉDIT BUDGÉTAIRE SUPPLÉMENTAIRE 2019 DE CHF 10'000 DESTINÉ À L'OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE D'URGENCE AUX VICTIMES DU CYCLONE IDAI DANS LES PAYS DU MOZAMBIQUE, ZIMBABWE ET MALAWI**

Considérant,

- le chaos régnant actuellement dans les pays du Mozambique, Zimbabwe et Malawi après le passage du cyclone Idai,
- l'engagement sans faille de la Croix-Rouge suisse aux côtés des sinistrés et la mobilisation de cette dernière par les opérations de secours,
- l'ampleur de la catastrophe, la plus importante intervention d'urgence de la Croix-Rouge suisse depuis le séisme survenu au Népal en 2015,
- l'art. 30, al. 1, let. d de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984.

Sur proposition du maire et des adjoints,

le Conseil municipal

**DÉCIDE**

**À l'unanimité, soit par 14 voix pour :**

1. D'apporter une aide financière d'urgence aux victimes du cyclone Idai dans les pays du Mozambique, Zimbabwe et Malawi.
2. D'ouvrir au maire un crédit budgétaire supplémentaire 2019 de CHF 10'000 et de laisser à l'Exécutif la décision de choisir le bénéficiaire de cette aide, en l'occurrence la Croix-Rouge suisse.
3. De comptabiliser ce montant sur le compte 5930.000.36380.02.
4. De couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus.

Bardonnex, le 23 avril 2019

Jean-Claude MARCHAND  
Président